



En tant qu'employeur, vous souhaitez compléter vos équipes avec un·e Agent·e Polyvalent·e de Gestion et Valorisation des Déchets en apprentissage ?

>> **L'ARDAM vous propose la formation APGVD en tant qu'UFA* du CFA de Montravel** (*Unité de formation d'apprentis)

● UN VIVIER DE PROFESSIONNELS OPÉRATIONNELS

L'accueil d'un apprenti permet d'intégrer **une personne adaptée aux besoins de votre entreprise** en lui apprenant un métier, en le formant à ses méthodes de travail et en l'intégrant à la culture de son entreprise.

L'apprenant acquiert des **compétences professionnelles** tout au long de son parcours dans le cadre d'une étroite relation entre l'entreprise et le centre de formation.

LES MÉTIERS VISÉS

- Agent·e d'accueil en déchèterie
- Agent·e en plateforme de compostage
- Agent·e valoriste
- Eco Ambassadeur·rice,
- Guide composteur·rice
- Animateur·trice environnement

CONTENU DE LA FORMATION

Former des professionnels à :

Bloc A : Gérer des déchets

- Connaître les filières du déchet et les différentes techniques de gestion (REP, filières, protocoles, sécurité...)
- ACES ou CACES R482 C1 (chargeuse)
- SST

Bloc B : Valoriser des matières

- Guide Composteur (RS6115, nouveau référentiel complet 2024)
- Le réemploi

Bloc C : Communiquer en situation professionnelle

- L'animation et la prévention déchets
- Projet professionnel et réseau

LES LIEUX DE FORMATION

ARDAM : Ecosite, chemin de la Prade, Mèze

Plateau technique sur Poussan (3 jours)

● PROFIL DES CANDIDATS À L'APPRENTISSAGE :

- Lire, écrire, compter / comprendre des consignes / Niveau scolaire 3 bis à 3
- Forte motivation et projet professionnel validé dans le secteur
- Age : de 16 à 29 ans révolus / si RQTH, sans condition d'âge

● COMMENT ACCUEILLIR UN CANDIDAT ?

2 possibilités : embauche directe (contrat d'alternance) OU via un groupement d'employeur (GE) pour les collectivités (nous contacter)

>> Détail du contrat d'alternance :

- Durée du contrat : 11 mois
- Période de formation : **Octobre 2025 à septembre 2026**
- Rythme d'alternance : 1 à 4 sem. en centre (30%) et 1 à 5 sem. en entreprise (70%) Cf. *planning au verso*
- Modalités : procédure de recrutement par l'employeur et établissement d'un contrat d'apprentissage avec mise en relation par l'ARDAM avec le CFA de Montravel.

Avantages financiers pour les employeurs privés :

- ▶ Exonération des charges salariales et patronales
- ▶ Prime à l'embauche (contrat d'apprentissage) : 5 000 € la 1^{ère} année du contrat

Aide dépendante de la taille de la structure

Au 1^{er} janvier 2025 la grille des salaires minimaux des apprentis est la suivante :

Situation	Jusqu'à 17 ans	18-20 ans	21-25 ans	26 ans et plus
1 ^{ère} année	27% du SMIC Soit 486.49 €	43% du SMIC Soit 774.77 €	53% du SMIC Soit 954.95 €	100% du SMIC Soit 1801.80 €

UN BESOIN, CONTACTEZ-NOUS !

▶ Nous vous aidons à recruter en vous présentant des candidats à l'aide de votre offre de poste.

▶ Si vous avez un candidat, nous vous mettons en lien avec le CFA de Montravel pour rédiger le contrat.

CONTACT

Nicolas PEIFFER

Coordinateur de la formation

Mail : nicolas.peiffer@ardam.fr

Téléphone : 04.48.20.26.37

● RYTHME D'ALTERNANCE :

